

COMITE D'APPUI A LA TRANSMISSION

Prenez conseil auprès d'experts pour sécuriser votre transmission



OBJECTIFS

- Bénéficier de conseils et d'informations pratiques d'experts de la transmission pour préparer et faciliter votre projet de cession (réponses à vos questions juridiques, fiscales, financières, sociales, patrimoniales...)



PROGRAMME

- Constitution d'un dossier de présentation de votre projet de cession (éléments comptables et juridiques) avec le conseiller CCI
- Examen de votre projet de cession par le Comité d'Appui de la Transmission composé d'experts (expert-comptable, notaire, avocat, banquier, un assureur gestionnaire de patrimoine, un chef d'entreprise)
- Le Comité se réunit en votre présence pour répondre à vos questions et vous apporter des recommandations et conseils pratiques oraux.
- Suivi de votre projet de cession par le conseiller CCI



RYTHME

Un comité tous les 2 mois



PRÉ-REQUIS

- Avoir un projet de cession
- TPE du commerce et des services aux particuliers de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy concernés par le FISAC Opération collective de modernisation en milieu rural.





LIVRABLE

Dossier de présentation du projet de cession



PRIX

~~1054,31~~ € HT

La participation financière restant due est de **79.07 € HT** compte tenu de la prise en charge par la Communauté de Commune des Sources du Lac d'Annecy et l'Etat.



LES +

- Une analyse objective par un comité d'experts pluridisciplinaires
- Un accompagnement personnalisé, ciblé sur vos priorités



TÉMOIGNAGES

Cette prestation m'a permis d'identifier ce que je devais faire pour que ma transmission familiale se passe le mieux possible.

Christian TISSOT - TISSOT Lucien & Fils



CONTACT

CCI Haute-Savoie

5 rue du 27ème BCA - CS 62072
74011, Annecy Cedex, Haute-Savoie
Téléphone : 04 50 33 72 00

La présente fiche est remise à titre d'information et constitue un descriptif technique de la prestation qui sera fournie par la CCI Haute-Savoie. Elle constitue un accessoire aux conditions générales de vente qui seules régissent les rapports entre la CCI Haute-Savoie et son client, et dont l'applicabilité prévaut sur celle des clauses et conditions de la présente fiche. Il est rappelé, conformément aux conditions générales de vente, que la CCI Haute-Savoie est soumise à une obligation de moyen, excluant que le client puisse invoquer, au vu de la prestation qui lui sera fournie, une obligation de résultat.



Votre CCI au
04 50 33 72 00

www.haute-savoie.cci.fr